

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

Effectif légal du Conseil
Municipal : 15

Nombre

de Conseillers en
exercice : 13

de Présents : 10

de Votants : 12

OBJET (39)

Projet OCTAVE

NOTA : Le Maire
certifie que le compte
rendu de cette
délibération a été affiché
à la porte de la Mairie
le :

5 décembre 2023

que la convocation du
Conseil ordinaire avait
été faite le :

27 novembre 2023

COMMUNE DE TRESSIN 

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 059-215906025-20231204-231204D39OCTAVE-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 4 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Luc VERLYCK.

Etaient présents : Dié CATTEAU, Vincent DEBEIR, Stéphanie DEPUYDT, Hugo DOSSIN, Christine LEGLEYE, Monique LOOSEN, Eric MOUVEAU, Séverine ROGIER, Kathy SYX, Jean-Luc VERLYCK

Absentes excusées :

Françoise JARMUZEK ayant donné procuration à Jean-Luc VERLYCK
Jean-Louis BLANGY ayant donné procuration à Kathy SYX
Sophie DRUGMAN

Monsieur Christine LEGLEYE a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Projet OCTAVE Habitat

Monsieur le Maire rappelle que le programme OCTAVE s'inscrit dans le développement de nouvelles formes d'habitat avec services dédiés aux personnes vieillissantes.

La Métropole européenne de Lille a conçu le programme pour répondre aux besoins en adaptation des logements des habitants car 1 métropolitain sur 5 est âgé de plus de 60 ans et que le vieillissement de la population s'accroît. Le programme doit aussi répondre aux besoins des locataires d'être suivi et accompagné à domicile tout au long de leur avancée en âge. C'est pourquoi un service gérontologique intervient avec régularité au domicile des futurs occupants, apportant une ressource supplémentaire en accompagnement gérontologique sur notre territoire communal.

L'opération du bailleur social LMH rue Brabant sur notre Commune prévoit l'intégration de 6 logements adaptés et accompagnés OCTAVE (3 PLUS et 3 PLAI). Le service associé est l'association FERON VRAU qui a déjà expérimenté son action sur d'autres sites OCTAVE de la MEL.

À l'issue des auditions de projet organisé par la MEL et ses partenaires réunis en Comité Pluridisciplinaire fin septembre 2023, le projet OCTAVE de Tressin a été retenu en programmation immobilière et financière pour 2023. À ce titre, un bouquet d'aides à l'investissement doit être constitué pour permettre d'équilibrer l'opération et de proposer ces logements très abordables aux personnes âgées les moins favorisées. La MEL porte sa participation supplémentaire à 7 500€ par logement construit et la CARSAT Hauts de France à 3 500€. Complémentairement, la subvention de la Ville s'établit à 2 000 € par logement conformément aux attentes du cahier des charges OCTAVE pour les communes de moins de 5 000 habitants. La subvention de la Ville s'établit ainsi à hauteur de 12 000 € pour l'entièreté de l'opération.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE des membres présents et représentés d'octroyer une subvention de 12.000 € à LMH dans le cadre de l'opération sise rue Brabant, au titre de sa contribution à la réalisation de six logements OCTAVE. »

Le Maire certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Luc VERLYCK

Pour copie conforme,
La Secrétaire de Séance
Christine LEGLEYE

